Grande Assemblee

—DE—

AMIS DU DR VALADE

CE SOIR

—A LA—

SALLE ST PATRICE

(Devant la Basilique)

QUARTIER OTTAWA

Des discours seront prononcés par MM. McDougall, Michael Starrs, John Heney, Geo. O Keefe, Bingham, P. O'Reilly et autres.

Les amis de M. Erratt sont cordialement invités.

VENDREDI 4 Janvier 1889

Sir Hector Langevin est de retour de Québec.

On mande de Londres que le gouvernement anglais doit faire incessamment des achats considérables de chevaux au Canada, pour l'armée.

Sir John A. MacDonald et l'honorable J. H. Pope, ministre des chemins de fer ont été entendus, hier, devant la commission d'arbitrage au sujet des réclamations de la compagnie du Pacifique pour la section de la Colombie Anglaise construite par M. Onderdonk.

Une dépêche de Québec annonce que Son Honneur le lieutenant Gouverneur Angers ne pourra pas d'après l'avis de ses médecins faire l'ouverture des chambres mercredi prochain. Si le gouvernement désire que l'ouverture se fasse ce jour là il devra demander à Ottawa d'accorder une commission à un juge de la Cour Supérieure pour remplacer Son Honneur en cette occasion.

La cour de Revision a annuellé, à Montréal hier, à l'unanimité, l'élection de M. Goyette, député de Laprairie à la législature de Québec. La cour a aussi déqualifié l'honorable M. McShane et M. Bourassa, condamnant en outre le premier à $400 d'amende et le second à $200.

M. Bourassa est condamné en outre à payer les frais du procès en commun avec M. Goyette.

Le siége de Montréal centre se trouve alors vacant en même temps que celui de Laprairie, et les deux élections vont avoir lieu immédiatement.

M. LATOUR

Une des candidatures qui nous sont le plus agréables, est certainement celle de M. Latour qui brigue les suffrages dans le quartier Ottawa.

M. Latour est un des citoyens les plus marquants de notre ville et l'un des Canadiens-Français les plus propres à nous représenter avec honneur, succès et prestige.

Homme d'affaire, citoyen intègre et estimé de tous, il a sa place marquée dans le conseil.

Il saura manier les chiffres et démêler l'écheveau si compliqué de nos finances municipales plus habilement que n'importe qui.

Sa fortune et son intégrité bien connue, le rendent indépendant des *rings* qui naissent quelquefois au sein des conseils municipaux.

Il y a plus. Aimé et respecté des autres nationalités, il saura faire respecter la minorité française au Conseil-de-Ville.

Nous devons féliciter le quartier Ottawa d'avoir réussi à faire consentir M. Latour à poser, ou mieux, à laisser poser sa candidature. Il n'y a pas un quartier dans cette ville qui ne serait pas heureux de l'avoir pour représentant au conseil.

M. Latour est certain du succès, mais il faut que sa majorité soit la plus forte qui sera donnée lundi.

LA MAIRIE

La campagne en faveur de M le Dr Valade est admirablement conduite et de tous côtés on nous prédit une belle victoire.

Chaque assemblée, même dans les quartiers anglais, augmentent les garanties du succès. M. Erratt commence à s'apercevoir que l'article de son programme touchant la taxe sur les églises est un couteau à deux tranchants.

Il a cru en se prononçant pour cette taxe et en en faisant un article de son programme s'assurer tout le vote anglais, mais il s'est grandement trompé, car un grand nombre de protestants bien pensants, sans compter tous les catholiques, sont opposés à cette taxe, qui en définitive ne serait pas, comme M. Erratt et ses amis l'ont dit d'abord, une taxe sur les murs des églises ou des communautés religieuses, mais une nouvelle imposition sur les fidèles de chacune des églises dans Ottawa auxquels on ne diminuerait pas pour cela les taxes qu'ils paient déjà à la ville.

Ce fait est aujourd'hui tellement bien compris de tous, que M. Erratt et ses amis ne voudraient plus avoir mis à la lutte sur ce terrain, mais il est trop tard

Le cri général doit donc être : pas d'augmentation de taxe, et c'est là le programme de M. le Dr Valade, qui s'est engagé formellement devant le peuple dans les différentes assemblées publiques, à empêcher toute dépense dépassant les revenus de la cité. C'est là le devoir d'un maire et c'est qu'aurait dû faire M. Erratt, cette année, au lieu de laisser s'accumuler un déficit de $14,000 dans les finances de la ville.

M. Erratt se reclame de son expérience dans le conseil municipal, mais moins un homme de cette expérience qui consiste à laisser dépenser follement les revenus de la cité, mieux les contribuables s'en trouveront.

Ainsi donc que tous les amis d'une sage économie dans les finances civiques, que tous les adversaires de la taxe sur les églises, communautés religieuses et institutions de charité, que tous les partisans de la justice due à une minorité importante comme la minorité canadienne-française dans Ottawa, que tous ceux qui veulent voir les différentes races travailler harmonieusement à l'avancement de la ville, aillent lundi prochain déposer leur vote en faveur de M. le Dr Valade.

ASSEMBLÉE AUX CHAUDIÈRES

M. VALADE ACCLAMÉ

Une nombreuse assemblée des amis de M. le Dr Valade a eu lieu, hier soir, sous la présidence de M. C. Gagné, marchand, dans la salle St Jean Baptiste, aux Chaudières.

Présents sur l'estrade : MM. Durocher, Bingham, Drapeau, J. Rattey, Dr Routhier, de Hull, W. Murray, W. E. Brown, etc.

M. le Dr Valade n'étant pas présent au commencement de l'assemblée M. Stanislas Drapeau est appelé à prendre la parole. Il rappelle les promesses faites l'année dernière par M. Stewart aux Canadiens-Français qu'ils auraient le choix du maire l'année suivante.

M. Drapeau touche ensuite la question des taxes sur les églises et communautés religieuses et est souvent applaudi.

M. Drapeau insiste sur l'unanimité qui doit régner entre les Canadiens-Français en faveur de la candidature de M. le Dr Valade, et encourage les électeurs à se porter à bonne heure lundi matin aux polls.

M. Preston, candidat dans le quartier St Georges, appelé à prendre la parole explique longuement l'effet qu'aurait le rappel de la loi sur les exemptions. Non seulement les églises et les communautés religieuses pourraient être taxées, mais encore les personnes ayant un revenu de $400 et qui aujourd'hui sont exemptées par la loi. M. Preston dit qu'il n'a aucun doute que le bon sens des citoyens se prononcera contre cette tentative de M. Erratt.

Il accuse ensuite M. Erratt de n'avoir rien fait pour proteger les charretiers d'Ottawa durant l'exposition d'Ottawa, comme il aurait dû le faire en empêchant les charretiers étrangers à la ville de venir faire concurrence aux charretiers d'Ottawa. Il l'accuse aussi de n'avoir rien fait pour rendre les marchés libres afin d'amener plus de cultivateurs dans la ville.

M. J. N. Rattey fait un discours très fort sur la question de la taxe des églises et communautés religieuses. Il critique aussi en détail l'administration financière de M. Erratt, et montre le déficit qui en est le résultat.

M. le Dr Rattey termine les dix minutes qui lui ont été allouées au milieu des applaudissements.

M. Murray appelé à prendre la défense de M. Erratt essaie de faire croire que celui-ci n'est pas disposé à taxer les églises et communautés religieuses, mais ses explications sont mal reçues. M. le Dr Valade est obligé de lui donner sa protection pour qu'il puisse se faire entendre.

M. O'Reilly répond avec vigueur à M. Murray et lui applique une verte semonce sur la question des taxes. M. O'Reilly traite ensuite au long l'administration des finances de la cité, et fait voir l'incapacité financière de M. Erratt dont l'administration se termine, cette année, par un déficit de $14,000, malgré un emprunt de $210,000. M. O'Reilly termine par un éloquent appel en faveur du Dr Valade faisant voir qu'il n'est pas contrôlé par aucune combinaison ou *ring* quelconque.

M. O. Durocher dit qu'il est heureux de voir l'unanimité qui règne dans le quartier Victoria en faveur de M. le Dr Valade. Il a été lui-même candidat à la mairie, mais il est heureux aujourd'hui d'avoir cédé la place à un homme eminent comme M. le Dr Valade qui reçoit dans toute la ville un support si généreux. M. Durocher insiste sur l'importance qu'il y a pour tous les électeurs des Chaudières de se rendre d'eux-mêmes au poll de bonne heure lundi matin, et de ne pas attendre qu'on aille les chercher avec des voitures.

M. le Dr Valade commence par adresser la parole en anglais par déférence pour les électeurs parlant la langue anglaise, qui sont dans l'assemblée. Il dit qu'il arrivé d'une assemblée de M. Erratt, à Asburnham, et qu'il a reçu là, une réception des plus chaleureuses. Il rappelle le fait que M. McShane se présente, aujourd'hui, candidat à la mairie dans Montréal et il demande aux Irlandais d'Ottawa d'aider à l'élection de M. McShane en donnant *fair play* aux Canadiens-Français d'Ottawa s'ils veulent que les Canadiens Français de Montréal donnent *fair play* au candidat des Irlandais de Montréal. Parlant de la question d'expérience dans le conseil municipal, M. Valade dit qu'il vaut mieux ne pas en avoir que d'avoir l'expérience du *boodlage*.

M. le Dr Valade contredit carrément la rumeur mise en circulation aujourd'hui, dans la ville, à l'effet qu'il aurait demandé de l'aide pécuniaire au collège d'Ottawa, et que c'est pour cette raison qu'il ne se prononce pas sur l'opportunité de taxer les institutions enseignantes qui retirent des profits de leur enseignement.

M le Dr Valade parlant ensuite en français, répète en résumé ce qu'il a dit en anglais. Il soulève les applaudissements de l'assemblée, lorsqu'il parle de la question sanitaire et de la condamnation qu'il a subie en cour de police pour n'avoir pas voulu laisser la police, arracher des bras d'une mère, un enfant mourant.

M. Valade fait un appel éloquent aux Canadiens-Français et leur demande de se rendre en masse aux polls lundi matin pour enregistrer leur vote.

M. W. E. Brown traite la question financière de la cité. Il fait voir l'incompétence de M. Erratt à gérer les finances de la cité et montre les dépenses inutiles et extravagantes qu'il a autorisées et permises pendant son administration des affaires de la ville. Il accuse M. Erratt d'avoir payé en sa qualité de président du comité des finances $500 à M. Stewart avant son départ pour l'Angleterre bien que celui-ci n'y eut aucun droit, car les $1000 que le conseil accorde au maire à la fin de l'année ne sont pas un salaire mais seulement une indemnité pour les dépenses que le maire peut être obligé de faire dans le cours de l'année, et M. Erratt n'avait aucun droit de payer ces $500 à M. Stewart à la veille de son départ pour l'Angleterre. En terminant il souhaite que M. Valade ait, lundi prochain, une majorité de 1000 voix.

M. l'ex-maire MacDougall dit que dans toute la campagne électorale il n'a pas entendu encore une seule personne pouvant faire un reproche sur le caractère et les qualités de M. le Dr Valade, qui est un homme superlativement bon puisque l'on ne trouve rien à dire contre lui. M. MacDougall dit que depuis 35 ans les Canadiens-Français n'ont eu que trois maires de leur nationalité et que ce n'est qu'acte de justice à leur rendre que de leur donner le maire cette année.

M. MacDougall dit qu'il est contre la taxe sur les églises parce que les églises sont déjà suffisamment taxées pour l'eau qu'elles ne dépensent pas. C'est l'aqueduc qui donne le plus de revenus à la ville ; de fait c'est l'aqueduc qui paie le fonds d'amortissement de la dette de la cité. M. MacDougall termine en demandant à tous de voter en masse pour M. le Dr Valade.

M. l'échevin Bingham dit quelques mots en faveur de la candidature de M. le Dr Valade et est fort applaudi.

M. l'ex-échevin Desjardins dit quelques mots seulement en faveur de la candidature de M. le Dr Valade vu que l'heure est déjà très avancée. M. Desjardins dit que dans le quartier Dalhousie la candidature de M. le Dr Valade est excessivement bien vue, même parmi l'élément anglais, et qu'il aura la majorité dans le quartier Dalhousie.

Après quelques mots par M. H. I. Pinard, l'assemblee s'ajourne.

Quartier Ottawa

REQUETE a M. LATOUR

Nous soussignés, électeurs du quartier Ottawa, requérons Olivier Latour, Ecuier, de se porter candidat à la charge d'échevin pour l'année 1889.

L. A. Chevrier	C. Stratton
E. Chateauvert	Etienne Leblanc
Peter Tremblay	L. D Dion
J. W. Quinn	Zéphirin Noel
E. Robitaille	Pierre Regimbald
L. Duhamel	J. Coursolle
Joseph Paquet	H Picard
F. Lapointe	Félix Bélanger
F. X. Gagnon	T. G. Larose
Robt P. Harris	O. Riopel
J. A. Pinard	O. Robillard
Thomas Campbell	J. O. Charlebois
J. H. Pelletier	D. N. Charlebois
P. Rattey	Louis Bernardin
Joseph Labelle	Nap Caouin
L. J. E. McKay	J. O. Bérubé
Théodore Pichette	Hiram Robinson
S. C. Stratton	W O McKay
Ed Robitaille	J. B. Guerard
Thos Villeneuve	Joseph Béland
Ad Chevrier	Alfred L. Pinard
Edm Gauthier	Louis N. Gallien
U. Vezina	Hercule Pinard
T. Cousineau	Felix Martin
J. B. C. Dunn	A. Routhier
J. Leveille	N. Benard
Edward St George	F. A. Chabot
Olivier Pinard	Joseph Veuilleux
Stanislas Bourque	Felix Veuilleux
Jovid Pinard	Joseph Bureau
J. Mundy	Isaie Dazé
J. R. Vincent	Louis Gravelle
D. Morin	Jean-Baptist Lacelle
Z. Danis	George Goodwin
P. A. Hudon	Stanislas Drapeau
Registe Cardin	Alphonse Hallaire
H. Philion	Jacob Coursolle
H. L. Pinard	Antoine Ambroise
Isidore Bureau	Toussaint Cousineau
W. Gauvreau.	

Messieurs,

En réponse à votre requête je crois devoir accepter la candidature que vous m'offrez. Si je suis élu, comme j'en ai la confiance par les signatures de personnes influentes que je vois sur cette requête, je mettrai au service de la cité et du quartier Ottawa l'expérience que j'ai pu acquérir dans les affaires commerciales et municipales, si non dans le conseil de ville d'Ottawa dont j'ai cependant suivi attentivement les actes depuis un certain nombre d'années, du moins dans le conseil de ville de Hull où j'ai rempli pendant plusieurs années la charge d'échevin.

Vous me trouverez en tout temps prêt à défendre vos droits, et je demande en retour votre vote et votre influence pour le jour de la votation.

O. LATOUR.

-LA MAIRIE-

Requête présentée à M. l'échevin Jacob Erratt.

Il accepte—Question décidée en 1885—Exposition Centrale—Exemptions de Taxes—La force de police—Etat financier de la ville.

OTTAWA, Novembre 1888.

JACOB ERRATT, Ottawa.

MONSIEUR,

Nous, soussignés, contribuables et electeurs de la cité d'Ottawa, reconnaissant en vous les qualités nécessaires pour remplir la charge de premier Magistrat de la cité, vous demandons de vous laisser porter candidat à la position de Maire de la cité d'Ottawa pour l'année 1889.

Votre passé comme membre du conseil de ville pendant plusieurs années, vos efforts heureux et l'énergie que vous avez déployée en travaillant au succès de l'Exposition du Canada Central, nous sont un gage que les intérêts des contribuables seront sauvegardés par vous.

En vous demandant d'accepter la candidature nous nous engageons à vous donner notre appui, et à employer tous les moyens légaux propres à assurer votre élection comme premier magistrat de la cité pour l'année 1889.

Alex MacLean	T M Oliver
Hiram Robinson	W H Benjamin
C W Wright	M Dunlevie
Wm Hutchison	H A Cooch
C R Church, M D	G Cooch
Jos Kavanagh	John R Greenfield
Wm Williams	Wm Scott
John Hill	T M McKay
G P Brophy	A Bayly
T W Carter	Jos Whitehead
John Graham	John Atkinson
Geo Baskerville	W Baskerville
P Gauvreau	Alfred Moral
et 1,000 autres.	

RÉPONSE.

MESSIEURS :—

En réponse à cette nombreuse et influente requête, représentant toutes les classes de citoyens et signée par les contribuables de tous les quartiers, j'accepte la candidature pour la mairie pour l'année 1889.

Je suis très sensible à la reconnaissance que vous exprimez pour les services que j'ai rendus en coopérant avec les directeurs de l'exposition centrale au succès de l'exposition qui a été tenue cette année. Les bénéfices que les citoyens en général ont retirés de cette exposition justifient la corporation de lui avoir accordé des secours et l'expérience acquise dans cette première exposition nous donne raison d'autoriser de plus grands succès dans l'avenir.

Ayant servi la cité comme échevin pendant un certain nombre d'années, et ayant rempli les devoirs de maire pendant la plus grande partie de ces derniers douze mois, je suis bien au fait des devoirs et responsabilités qui m'incomberont si je suis le droit du peuple pour l'année 1889.

L'année prochaine sera une année très importante dans l'histoire de cette ville la réunion d'un grand territoire surburbain contenant une population de plus de 4000 âmes disséminées sur une vaste étendue de terrain va compliquer le problème civique. Une augmentation de surveillance et un travail plus rapide sont des qualités que les contribuables sont en droit d'attendre du maire. Bien que le pouvoir exécutif du maire soit parfois trop limité, le respect qui s'attache à cette charge donne du poids devant le public aux vues exprimées par celui qui la remplit et celui-ci devrait pouvoir exercer une puissante influence sur les affaires pour le bien de la cité. Si je suis élu je travaillerai de toutes mes forces dans les meilleurs intérêts de la ville.

Dans l'exercice de mes devoirs comme échevin je n'ai connu ni secte ni nationalité et j'ai été guidé par des convictions sincères. Ce que j'ai été comme échevin, j'essaierai de l'être comme maire, mais avec un sentiment plus grand de la responsabilité qui incombe à la charge de maire.

A la justice pour ce contribuables je dois exprimer franchement mes vues sur les principales questions civiques.

La question de l'exemption des taxes a été beaucoup discutée dans ces derniers temps. Elle a été deux fois discutée dans le conseil de ville et chaque fois par deux fois enregistré son pro et contre l'exemption de taxes. L'exemption de taxes est une question particulièrement sérieuse dans Ottawa et son importance est particulièrement comprise par ceux qui sont au courant des affaires civiques et des difficultés financières de la ville. J'approuve la résolution qui a été adoptée par le conseil cette année contre les exemptions, et tout mouvement qui tendra à obtenir pour les contribuables de chaque municipalité le droit de décider eux-mêmes la question aura mon cordial appui.

Comme maire je porterai l'attention la plus suivie à toute législation concernant les compagnies qui font la demande de chartes ou privilèges dans la ville d'Ottawa et je m'efforcerai de protéger les intérêts du peuple.

L'annexion des Rockliffe et Stewarton va nécessiter une attention toute spéciale à notre système de police. Il faut absolument augmenter l'effectif de la force actuelle. J'favorise ai l'adoption du système de patrouille qui fonctionne actuellement d'une manière si satisfaisante à Toronto et Hamilton et d'autres cités comme étant un moyen plus efficace et plus économique que d'augmenter l'effectif de notre police qu'en en augmentant simplement le nombre.

Au sujet de la question hygiénique, je travaillerai de toutes mes forces avec notre bureau d'Hygiène à faire respecter les réglements, lesquels lois sont si ouvertement appliqués sont suffisants pour rétablir la réputation d'Ottawa comme étant une des villes les plus salubres du Canada.

Il y a d'autres questions que j'aimerais à traiter, entre autres le projet de construire un pont sur la rivière Ottawa Rockliffe, la possibilité d'une grande station Centrale, et c., mais pour le présent je ne puis que déclarer que si je suis honoré de la charge de maire ces questions et tous les autres intérêts de la cité recevront ma plus attentive considération.

Pour conclure, je comprends parfaitement que la chose civique, l'an prochain, ne sera pas particulière ment un lit de roses. La position financière de la ville est critique. Des réformes qui coûteront de l'argent sont impossibles. La somme des revenus de la ville absorbée par des charges fixes, intérêt sur notre dette, salaires et entretien des propriétés de la ville, est si grande qu'il reste une somme bien insuffisante pour les améliorations nécessaires dans les rues de la ville.

L'évaluation de la ville, qui est augmentée de $14,337,845, pour 1888 à $16 342,245 pour l'année prochaine, va nous donner un revenu additionnel de $40,000, mais les dépenses seront augmentées d'autant. La taxe est rendue à sa limite légale, et tout ce qui semble possible maintenant c'est d'exercer la plus stricte économie, celui-ci les dépenses actuelles et n'en entreprendre de nouvelles qu'avec la plus grande précaution. C'est une tâche désagréable et difficile. Si je suis élu maire, je l'entreprendrai résolument.

Vous remerciant de nouveau pour l'honneur que vous me faites et en étant recevoir votre cordial appui jusqu'à ce que je sois élu maire, aussi bien que l'appui de mes concitoyens en général, je suis

Votre tout dévoué serviteur,

JACOB ERRATT.

LA MAIRIE

AUX ELECTEURS DE LA CITE D'OTTAWA

Messieurs,

Sollicité tout spécialement par un très grand nombre d'entre vous à me porter candidat à la charge de premier magistrat de cette ville pour l'année 1889, j'ai cru qu'il était de mon devoir, dans les circonstances présentes, de me rendre à leur appel, et j'ai voulu vous en faire part afin de vous donner l'occasion de vous joindre à eux et me donner l'assurance que leur choix recevait votre approbation.

Malgré l'entente tacite qui existe que la population Canadienne-française serait admise à son tour à demander à nos concitoyens d'origine différente d'accepter comme candidat à la Mairie un Canadien français, je vois par les journaux qu'une candidature rivale a surgi. Il y a plus : ce candidat nouveau vient de vous soumettre un programme si peu acceptable sous certains rapports, qu'il est de l'intérêt de tous les citoyens d'Ottawa, non seulement de le repousser, mais encore de le combattre ; je veux parler spécialement de l'attitude prise par lui sur la question du rappel de la loi exemptant de taxes nos Eglises, nos maisons d'éducation, nos institutions de charité, etc., à quelque dénomination religieuse ou nationale qu'elles appartiennent. Ces choses ont pour nous un caractère au dessus de toute atteinte ; je suis d'avis que la maison de Dieu ne doit pas être taxée. Je considère cette exemption comme la sûreté du maintien même des institutions que je viens de nommer et qui contribuent puissamment, par leur rôle pacifique, à réhausser chaque jour le niveau moral et intellectuel de notre société, ainsi qu'à affermir l'union qui règne parmi nous.

Le jour où l'on tentera de soumettre à l'impôt ces œuvres de dévouement le plus pur, on les placera sous le coup de difficultés financières qui ébranleront grandement leur existence matérielle. Leur disparition serait un danger pour la société. Je sais que tout homme bien pensant partage cette manière de voir. Je sais aussi que le maire qui fera tous ses efforts pour continuer l'exemption de cette taxe ne fera qu'agir suivant le désir de l'immense majorité des citoyens de cette ville.

Dans les autres questions qui viendront devant le conseil, je m'efforcerai d'apporter une attention consciencieuse à celles qui seraient dans l'intérêt véritable de cette ville, et cela, dans les limites de nos finances.

Je désavoue les rumeurs qui tentent à dire que j'ai l'intention d'abandonner la lutte ; je resterai avec mes amis jusqu'au bout. Des listes d'approbation en ma faveur circulent en ce moment ; on les dit couvertes déjà d'au delà de 1000 noms et je n'ai aucun doute qu'avant peu de jours, le nombre de ces signatures sera tellement augmenté que la victoire sera assurée avant le jour de la nomination qui sera un jour de triomphe pour nous,

J'ai l'honneur d'être Messieurs,

Votre dévoué serviteur,

F X. VALADE.

AVIS

AVIS est par le présent donné à toutes les personnes qui ont quelque réclamations contre la SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION CANADIENNE D'OTTAWA, d'avoir à les remettre personnellement ou les transmettre par la poste, port payé, à J. L. OLIVIER, Secrétaire trésorier de la dite Société, ou avant le 29 Janvier 1889, en donnant par écrit leurs noms et adresses, ainsi qu'un état des garanties, s'il en est, qu'elles possèdent à leur égard.

ET AVIS EST DE PLUS DONNÉ qu'après le dit 29e jour de Janvier 1889, les Directeurs de la dite Société procéderont au partage des biens et deniers de la dite Société entre ceux qui y auront droit, et que les dits Directeurs ne seront responsables des dits biens et deniers, ni en tout ni en partie, envers qui que ce soit dont la réclamation n'aura pas été reçue par eux ou leur Secrétaire-trésorier à la date sus-dite.

Par ordre,

J. L. OLIVIER.

Ottawa, 31 décembre 1888. J 2-9-16-a-23.

AUX ELECTEURS DU QUARTIER BY

Mesdames et Messieurs,

Ayant été mis en nomination par un grand nombre d'électeurs influents du quartier By comme pouvant remplir la charge de représenter les intérêts de votre quartier dans le conseil de ville pendant l'année 1889, j'ai accepté la nomination et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence,

Votre tout dévoué.

FRANK J. FARRELL

CHEAPSIDE

FOUR BARGAINS

DE L'AN NOUVEAU

POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotées dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS oiseaux-mouches à $3.50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour l'occasion.

DUPUIS ET NOLIN

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —OU— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes. Chèques et Billets en cuivre et en acier. Presses à Sceaux et Mémorials. Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc. Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près le Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic général mentionné avec pouvoir de prélever des taux de péage tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont des tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plus ours lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre. 1888.

TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les requérants

Pharmacie CANADIENNE

A L'ENSEIGNE DU PILON ROUGE

—GRAND ARRIVAGE—

D'ARTICLES DE GOUT ET DE TOILETTE

—POUR—

Cadeaux de Noel et de l'An

Parfums Français et Americains

Cartes de souhait attachées à des bouteilles de parfum.

Allez voir le magnifique étalage de CARTES DE NOEL ET L'AN

VALADE & Cie

—457 RUE SUSSEX—

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

BAKER'S Breakfast Cocoa.

Cocoa, garanti absolument pur, dont l'excès de l'huile a été extrait. Il est plus que trois fois plus fort que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre ; c'est aussi plus économe, coûtant moins qu'un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, facile à digérer, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA Q. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. O CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McCOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHAVSEER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHAVSEER
J. J GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A T SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemmingville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU ET SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets Sans Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. LEE, propriétaire. Pain 9 cent.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en main un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
4 cordes et ½ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address POLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE